



PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS
PERISCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE
2022 2023



SERVICE JEUNESSE
LES MONTILS
CANDE SUR BEUVRON
MONTHOU SUR BIEVRE

Table des matières

Caractéristiques du séjour et moyens.....	3
1) Commune d'accueil	3
3) Équipe pédagogique et thèmes	3
Projet de fonctionnement	5
1) Horaires du centre	5
2) Vie collective	5
3) L'équipe	5
4) Soins	6
5) Sécurité	6
a) Restaurant scolaire	6
b) Incendie	6
c) Accident/Malaise	6
d) Attendant et Vigipirate	7
6) La restauration	7
7) Les activités	7
8) Équipement de l'enfant	8
9) Notre journée type en détail	8
Les objectifs éducatifs	10
Les objectifs pédagogiques	11
Les rôles de chacun.....	12
1) La Directrice	12
3) Agent de restauration (cf rubrique restauration)	12
4) Personnel d'entretien et personnel technique	12
Les besoins du Public	14
Règles de vie.....	14
Evaluation du projet pédagogique	16
Numéros et sites utiles	17

Caractéristiques du séjour et moyens

1) Commune d'accueil

ADRESSE :

Centre de Loisirs
12 Impasse des Masnières
41120 LES MONTILS
Tel : 02.54.44.41.44

L'accueil de loisirs est situé à l'école publique de Les Montils, tout proche du gymnase, du restaurant scolaire, d'une aire de loisirs (l'aire des Masnières) et d'un city stade.

Le village est doté de différents commerces tels qu'une supérette, une boulangerie, une pharmacie et un cabinet médical.

2) Public accueilli

Les enfants sont accueillis au centre de loisirs dès l'âge dès qu'ils sont inscrits à l'école ou 3 ans et jusqu'à 12 ans.

Nous sommes ouverts à tous les enfants faisant partie du Contrat Enfance Jeunesse ainsi qu'aux enfants des communes avoisinantes sous réserve de la disponibilité des places.

L'effectif de l'accueil est établi à l'année selon les déclarations faites au préalable à la SDJES41.

- * Accueil des mercredis : - de 6 ans : 40 enfants / + de 6 ans : 36 enfants
- * Accueil des petites vacances : - de 6 ans : 24 enfants / + de 6 ans : 24 enfants
- * Accueil des grandes vacances : - de 6 ans : 48 enfants / +6 ans : 60 enfants

3) Équipe pédagogique et thèmes

Pour les mercredis et petites vacances :

- * 1 directrice BAFD
- * 5 animateurs permanents BAFA ou équivalent
- * Animateurs vacataires selon effectifs
- * 1 agent de restauration et un agent d'entretien

Pour les grandes vacances :

- * 1 directrice BAFD
- * 1 adjointe direction BAFD si besoin
- * 10 animateurs BAFA ou équivalent selon les effectifs

- * 2 animateurs stagiaires BAFA
- * 2 agents de restauration et d'entretien

Le nombre d'animateurs est conforme à la réglementation de la SDJES

Thèmes de l'année :

- Mercredis septembre/octobre : les expressions
- Vacances automne : Halloween
- Mercredi novembre/ décembre : Les étoiles dans les yeux
- Mercredis janvier/ février : la magie tout en couleurs
- Vacances hiver : l'Age de glace
- Mercredis mars/avril : Vive le printemps
- Vacances printemps : Défi en folie
- Mercredis mai/juin/juillet : La fête foraine



4) Les locaux :

Pour les petits :

- * Une salle de motricité
- * une salle d'activités
- * Un dortoir
- * Des sanitaires
- * Un espace extérieur (cour)

Pour les grands :

- * Une salle d'accueil servant également pour les activités, le goûter.
- * Une salle d'activités avec un point d'eau servant également pour le goûter
- * Des sanitaires
- * 1 espace extérieur (cour)

Pour l'équipe :

- * Une salle du personnel servant également de bureau

Pour l'été, les locaux sont réadaptés. Les 3 classes du site 1 sont réquisitionnées.

5) Matériels

La protection de l'environnement étant dans nos valeurs, nous demandons volontiers aux familles, particuliers et associations du coin, des restes de cartons, bouteilles, bouchons, etc., suivant nos besoins. Nous recyclons également les chutes de papier.

Pour le reste, une commande est faite auprès d'un fournisseur spécialisé.

Projet de fonctionnement

1) Horaires du centre

L'accueil du matin est de 7h30 à 9h et l'accueil du soir est de 16h30 à 18h30.

Entre 9h00 et 16h30, le centre est fermé au public extérieur pour des raisons de sécurité (directives préfectorales). Si besoin de récupérer un enfant durant ces horaires, les parents doivent s'annoncer au portail principal via l'interphone et prévenir en amont l'équipe d'animation. La directrice gère ses demandes occasionnelles.

2) Vie collective

Nous favorisons une démarche d'autonomie et l'envie de faire partager, faire ensemble, faire pour soi et pour le groupe.

Toutes les activités sont proposées aux enfants, et non imposées. L'enfant choisit tout en tenant compte de son envie et de l'ensemble du groupe. Si les activités ne lui conviennent pas, il a la possibilité de jouer seul ou avec d'autres sous la vigilance d'un animateur.

Les mercredis et des petites vacances, nous faisons des groupes d'âges.

De 9h15 à 10h, un temps collectif est proposé par les animateurs (grands jeux, chants, parole des enfants...).

Les enfants sont regroupés par niveau scolaire selon les tranches moins de 6 ans et 6 ans et plus :

- Groupe des petits : TPS, PS, MS et GS
- Groupe des grands : du CP au CM2

La journée est ponctuée de temps libres, après les repas et en fin d'activités. Ces moments sont propices au calme (lecture, contes, repos, jeux de société, petits jeux dans la cour) ou à l'inverse pour se défouler (jeux extérieurs).

Suivant les effectifs, les enfants peuvent tous se retrouver sur les temps de vie collective (accueils, repas, goûter, etc.)

3) L'équipe

L'équipe d'animation est employée par la commune de les Montils. Les réunions de préparation, d'évaluation et de bilan ont lieu toutes les 5 semaines environ, celles-ci permettent de proposer un planning prévisionnel des activités, d'évaluer et de discuter de notre travail avec les enfants et d'établir un bilan en équipe. L'équipe doit être à l'écoute des enfants et établir les activités en fonction de ses demandes.

Les animateurs permanents ont 4 heures par semaine scolaire de travail personnel, en équipe afin de travailler les projets d'animation.

Un thème est proposé à chaque période et à chaque vacance en concertation avec l'équipe. Ce thème permet à l'équipe d'avoir un fil conducteur. Les activités ne sont pas essentiellement en lien avec le thème. Spécifiquement pour l'été 2 jours de réunions de préparation sont nécessaires.

L'équipe c'est non seulement les animateurs mais aussi la coordinatrice, la directrice, et tous les agents de restauration, d'entretien et technique ainsi que l'ensemble du personnel de mairie.

4) Soins

Nous avons à notre disposition 4 trousse de secours régulièrement regarnies et vérifiées. Un animateur qui utilise une des trousse s'engage à la vérifier et la remplir également, avant et après chaque usage. Les trousse sont dans le placard d'activités des grands.

Nous disposons d'un registre d'infirmerie où chaque soin est répertorié en détail (appels téléphoniques inclus) par le « soignant ». (cf la rubrique sécurité)

5) Sécurité

a) Restaurant scolaire

Comme dans chaque restaurant scolaire, un protocole d'hygiène HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) est mis en place par les services vétérinaires et respecté par les agents de restauration ainsi que les prestataires. Des contrôles réguliers sont effectués afin de garantir la sécurité et la qualité optimale des services et des menus proposés.

En mini-séjour, le protocole HACCP s'applique également. La directrice est garante du respect de ce protocole afin d'assurer la sécurité des enfants et des animateurs

b) Incendie

En cas d'incendie, les locaux sont pourvus d'alarmes et d'extincteurs (un par salle), ainsi que des plans d'évacuation. Des exercices peuvent être organisés.

Les centres de secours les plus proches sont situés sur les communes d'Ouchamps et Chailles.

c) Accident/Malaise

Malgré la vigilance de notre équipe, un accident peut toujours arriver (chute, malaise, allergie, etc.)

Des P.A.I (projet d'accueil individualisé) sont mis en place via concertation entre le médecin, le médecin scolaire et la famille pour certains enfants souffrant d'un handicap, d'une allergie, etc.

Bien que notre équipe soit formée au PSC1 (premiers secours), au moindre petit doute, nous appelons le SAMU afin d'avoir un avis médical et si besoin déclencher un transport vers un hôpital. Les familles sont prévenues en même temps que les secours.

☞ À moins de posséder une ordonnance valable et signée d'un médecin, il nous est impossible d'administrer des médicaments aux enfants.

En tout dernier recours, seul un médecin du SAMU peut ordonnancer par téléphone.

d) Attendant et Vigipirate

- En cas de confinement
 - Arrivée de la cour élémentaire : confinement dans le dortoir
 - Arrivée de la cour maternelle : confinement dans le couloir de l'école élémentaire

Pour avoir le calme des enfants : sous forme de jeux

Dans la cour : frapper dans les mains pour rassemblement

- En cas d'évacuation
 - Vers le local des jeunes pour se diriger vers Monti train (les clés du portail du local seront accrochées en face du dortoir)
 - Vers le couloir de l'école élémentaire, passer par la porte et évacuation vers les commerces

Divers : Rappel les portes du centre de loisirs sont fermées à clés constamment, sauf quand les enfants sont dans la cour (les portails sont fermés à clés). Respect du plan Vigipirate.

6) La restauration

Elle est assurée via liaison froide par une société de restauration. Au restaurant scolaire, un agent de restauration veille au bon déroulement du repas dans le respect des mesures d'hygiène imposées. La directrice s'occupe également des réservations et du bon déroulement des repas.

Lors des pique-niques, l'agent de restauration s'occupe de la mise en glacière des denrées.

Les enfants jusqu'à 4 ans sont servis à table. Au-delà, ils passent au self.

Le goûter est fourni par l'accueil de loisirs pour tous. L'équipe les prépare, parfois avec l'aide des enfants.

7) Les activités

Les enfants viennent au centre de loisirs pour profiter, s'épanouir, prendre plaisir à jouer ensemble, se dépasser, etc., le tout dans le respect du cadre établi par le règlement intérieur.

Nous encourageons les prises de parole et la participation à l'élaboration des activités/jeux. Nous tenons compte des idées et des envies de chacun dans la mesure du possible.

Par exemple, un enfant peut tout à fait mener un jeu en temps collectif, en activité ou en sortie ; les animateurs ont un rôle d'accompagnement.

Les activités proposées par l'équipe permettent aux enfants d'ouvrir les yeux sur de nouvelles disciplines et apprendre à les exploiter (activités de découverte, de plein air, culturelles, ludiques, sportives, manuelles).

L'équipe d'animation adapte chaque contenu suivant l'âge et les capacités des enfants.

Toute modification est possible.

8) Équipement de l'enfant

Il est demandé aux familles de prévoir une tenue adaptée à la météo et aux activités.

Prévoyez éventuellement un change, quel que soit l'âge de l'enfant.

Les casquettes ou chapeaux sont vivement recommandés en cas de chaleur, tout comme la crème solaire.

La gourde avec le nom de l'enfant est demandée toute l'année.

9) Notre journée type en détail



L'accueil du matin et soir (7h30/9h) -(16h30/18h30) :

Les parents ne peuvent plus rentrer dans les locaux. Ils doivent attendre dehors entre les deux portails et doivent sonner si nous sommes à l'intérieur.

Ouverture de l'ACM à 7h30 avec un animateur d'accueil (pointage des enfants qui arrivent)

Les enfants peuvent jouer en autonomie (jeux de société, coloriages ou selon l'envie des enfants) ou avec un animateur.

Les animateurs arrivent respectivement à 8h, 8h15 et 9h.

Temps collectif du matin (9h/10h) : A 9h, les animateurs demandent aux enfants de ranger leurs salles. Les enfants sont rassemblés par leurs animateurs.

Les petits partent directement aux toilettes. Puis les animateurs font l'appel dans la salle de motricité avant de commencer le temps collectif.

Les grands passent aux toilettes et se retrouvent dans la salle d'activités pour l'appel.

Puis ils commencent leurs petits jeux, quizz, chansons ou prépa de spectacle.

Temps d'activités matin et après-midi (10h/11h) -(14h/15h) : les animateurs proposent leurs activités avec un modèle (selon le groupe d'enfants petit ou grands), les enfants choisissent leurs activités et partent avec l'animateur.

Ils participent pour emmener le matériel d'activité ou de sport, l'animateur établit une fiche avec le nom des enfants participant à son activité et la laisse dans les locaux du centre.

Les enfants aident au rangement et au nettoyage une fois l'activité terminée, puis peuvent aller dehors si un animateur si trouve.

Temps libres matin, midi, soir (11h/12h) -(13h/14h) -(15h/16h) :

Les petits iront dans la petite cour lors du temps libre du matin. Les autres temps, les enfants seront réunis dans la même cour.

Un terrain de football doit être délimité dans la cour.

Les enfants peuvent jouer dehors ou à l'intérieur (selon l'occupation des lieux) sous la vigilance d'un animateur.

L'animateur joue avec les enfants tout en surveillant et en étant à l'écoute des demandes des enfants et reste disponible et souriant pour l'accueil des parents.

L'animateur prend une pause de 20 à 30 minutes entre 13h00 et 14h00. Cette pause fait l'objet d'une organisation préalable entre collègues.

Les enfants ne sortent pas de jouets dans la cour. Seuls les jeux de société et coloriages sont autorisés à l'extérieur si les animateurs sortent les tables prévues à cet effet et surveillent les jeux.

Temps du repas (11h45-13h15) :

A 11h30, les 3-6 ans sont rassemblés pour passer aux toilettes puis se laver les mains pour ensuite aller à la cantine à 11h45. Les 3.4 ans sont servis sur les petites tables. Les 4.6 ans passent au self.

Un animateur aide au déplacement avec le plateau (self/table), un animateur mange tout de suite pour pouvoir prendre en charge les enfants qui finissent en premier leur repas. Un animateur aide au débarrassage car au moment où les enfants débarrassent leur plateau, la dame de cantine sert le premier groupe des grands.

A 12H15 un premier groupe de 6-11 ans est rassemblé et passe aux toilettes (lavage des mains) et part à la cantine.

Les animateurs mangent avec les enfants. Ils se placent de façon à voir le maximum d'enfants. Ils surveillent et s'assurent que chaque enfant mange correctement ou du moins goûte.

Les animateurs mangent en même temps que les enfants.

Il est demandé à chaque enfant passant au self de se servir au minimum de deux choses dont le plat chaud. L'équipe propose aux enfants de goûter les plats, cependant on ne peut pas forcer un enfant à manger. L'équipe montre l'exemple.

Les animateurs, tout en encourageant l'autonomie des enfants, aident à se servir l'eau, couper la viande, ...

Les enfants demandent la permission à l'animateur de leur table, de se déplacer, de se resservir, d'aller chercher de l'eau, de débarrasser.

Les parents peuvent venir chercher leurs enfants entre 13h et 14h (UNIQUEMENT les mercredis).

Temps calme / sieste (13h-15h20) :

Dans la matinée, la directrice ou un animateur disponible installe le dortoir et les corbeilles à vêtements (le lit est nominatif avec des étiquettes avec leur prénom ainsi qu'un animal).

Après la cantine, les petites sections et moyennes sections (à la demande des parents) partent à la sieste. L'animateur de sieste rassemble tous les enfants. Il les fait passer aux toilettes. Une panière nominative est prévue pour chaque enfant au pied du lit pour y déposer leurs vêtements.

Si d'autres enfants veulent se reposer ils peuvent le faire. L'animateur prévoit une aide à l'endormissement (musique, histoire, ...) Pendant la surveillance du dortoir, l'animateur peut préparer ses activités futures.

L'animateur *aide chaque enfant à bien se rhabiller et pense à recoiffer les petites filles si nécessaire.*

Goûter (16h/16h30) :

La préparation du goûter peut se faire avec l'aide des enfants qui le souhaitent. Les animateurs rassemblent les enfants après les temps libres et les font passer aux toilettes. Puis vont chercher le goûter avec les enfants et mangent dehors ou à l'intérieur suivant la météo. Les animateurs veillent à ce que chaque enfant mange puis les enfants aident à ranger et nettoyer les tables ou ramener le goûter.



Infos animateurs : Un animateur épanoui = des enfants épanouis.

Pour le bien-être de tous, merci de prendre soin du matériel et de le ranger à sa place.



Les objectifs éducatifs

- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap
- Favoriser le développement de l'enfant
- Encourager la socialisation
- Développer une attitude citoyenne

Les objectifs pédagogiques

Après une évaluation des objectifs pédagogiques de l'année passée, nous nous sommes rendus compte que beaucoup de pratiques professionnelles étaient inscrites dans les compétences et les valeurs de l'équipe c'est-à-dire plus besoin de le marquer car nous le faisons instinctivement et nous ne ressentons plus le besoin de l'indiquer dans notre projet pédagogique. Nous avons donc décidé en équipe de choisir un objectif éducatif et travailler dessus toute l'année.

Par ailleurs, nous axons notre travail également sur l'inclusion des enfants en situation de handicap. Depuis l'année dernière un dispositif Ulis a ouvert dans l'école. Nous avons deux enfants qui fréquentent notre structure. L'équipe est vigilante. A ce jour, nous n'avons pas eu d'aménagement spécifique à mettre en place. Le mode de fonctionnement permet à tous les enfants de s'épanouir.

ENCOURAGER LA SOCIALISATION

Développer la communication

- Prendre le temps d'échanger avec les parents à chaque accueil et transmettre les informations dans le cahier de liaison.
- Mettre en place un affichage clair.
- Afficher les photos des équipes d'animateurs chaque période et créer des panneaux photos à chaque fin de période.

Partager des moments conviviaux

- Définir avec les enfants les contenus
- Aménager le planning en conséquence
- Travailler en équipe



Les rôles de chacun

1) La Directrice

- *Garantit la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant et de son équipe
- *Garantit la mise en place du projet pédagogique en lien avec le projet éducatif
- *Prépare et mène toutes les réunions. Rédige les comptes rendus de réunion.
- *Assure la gestion administrative de l'accueil
- *Accueille les parents et les enfants
- *Veille au bon fonctionnement de l'ensemble de l'accueil de loisirs avec une priorité sur les aspects réglementaires et sécuritaire
- *Doit être formateur auprès des animateurs (stagiaires ou BAFA)
- *Etablit les horaires de l'équipe d'animation



2) Animateur

- *Applique la réglementation de l'animation
- *Veille au respect du rythme et bien-être de chaque enfant
- *Est garant de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant
- *Gère les temps d'activité et de vie collective
- *Gère le groupe d'enfants, le matériel...
- *Est dynamique, motivé, motivant, imaginatif, ponctuel, et surtout conscient de la responsabilité qu'il a (ne met pas les enfants en danger)
- *Est un référent et modèle pour les enfants (attention à la tenue vestimentaire et à son langage)
- *Propose des activités manuelles, des jeux diversifiés
- *Est capable de se remettre en question sur ses pratiques d'animation et d'encadrement
- *Est présent et participe aux réunions
- *Doit être capable de s'adapter à toutes modifications ou contraintes
- *Doit être à l'écoute des enfants et tenter d'y répondre au mieux
- *Doit connaître en permanence le nombre d'enfants sous sa responsabilité.
- *Doit toujours être d'humeur égale et fera preuve de patience.
- *Un animateur spécifique est assistant sanitaire et vérifie régulièrement les trousseaux de secours.
- *Travaille en équipe, savoir écouter ses collègues et donner son point de vue.

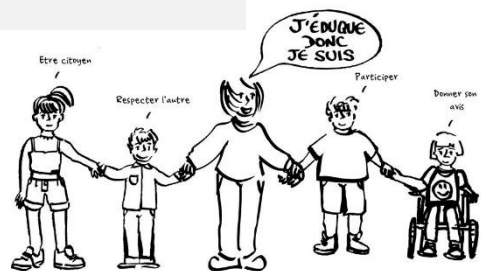
3) Agent de restauration (cf rubrique restauration)

4) Personnel d'entretien et personnel technique

- *Un agent vient chaque soir entretenir la propreté des différentes salles, couloirs et toilettes du centre.
- *Les agents techniques des Mairies du CEJ participent à divers travaux d'entretien, au transport des matériels de camping, d'aménagement, etc

Voici un tableau pour résumer le rôle des animateurs :

Par rapport aux enfants	Par rapport à l'équipe	Par rapport aux parents	Par rapport à lui-même
<ul style="list-style-type: none"> * Assure la sécurité physique, affective et morale * Respecte la logique, les choix, les goûts, les origines, les compétences et le rythme de vie des enfants * Adapte les activités à leur(s) âge, intérêts et envies * Donne envie de participer aux activités et est force de proposition (déguisements inclus) * Détecte et prend en compte les réseaux de relation entre les enfants * Participe aux activités et aux temps de jeu * Est un modèle (tenue, langage, repas, cigarette, langage, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> * Sait aider à bon escient * Accepte et tient compte des conseils et remarques ; transmet les informations. Fait part des remarques et des suggestions * Garde à l'esprit que la direction est partie intégrante de l'équipe et est bienveillante * Reconnaît les compétences de chacun * Favorise un climat de convivialité nécessaire à un travail en équipe * Fait attention à l'effectif (taux d'encadrement animateur/ enfant) 	<ul style="list-style-type: none"> * Donne envie aux familles de mieux connaître l'organisation des camps ou du centre * Est au service des enfants ET des familles * Doit se montrer sécurisant et rester à l'écoute * Communique avec les familles. 	<ul style="list-style-type: none"> * Est responsable et ponctuel * Sait gérer sa fatigue et son rythme de vie * Prépare et maîtrise les activités proposées * Va chercher l'information qui lui manque (personnel et documentation sont à disposition)



FLORAISON 

Les besoins du Public

Tableau des besoins de l'enfant par tranche d'âge

BESOINS ENFANTS	BESOINS PHYSIQUES	BESOINS AFFECTIFS	BESOINS PSYCHOLOGIQUES	ACTIVITÉS
3/5 ANS	Bien se reposer (nuit +sieste) Bien se nourrir (4 repas importants) Bonne hygiène (être propre et au chaud)	Câlin... Sécurité Maman Amour	Âge du « non » et du « je » Besoin de cadre Observateur, curieux et inconscient du danger Être à l'écoute	Activités courtes (30min maxi) : peinture, modelage , dessins, cuisine, histoires, petits jeux courts, activités manuelles simples .
6/8 ANS	Bien se reposer Bien se nourrir Bonne hygiène (être propre et bien vêtu)	Affection Sécurité Être consolé Confiance Amour	Curieux et naïf Besoin d'explications Besoin de responsabilité	Jeux de mémoire, jeux sportifs, cuisine , activités manuelles pas trop longues (45min maxi), activités artistiques (modelage ...).
9/11 ANS	Bien se reposer Bien se nourrir Bonne hygiène (être propre et bien vêtu)	Attention Autonomie (prémice) Pudeur Amour	Veut être grand Autonomie et responsabilité Conflit et rébellion Besoin de dialogue	Jeux de piste, chasses au trésor, grands jeux (30min à 1H), jeux sportifs, jeux de ballon , jeux de réflexion, activités manuelles.
12/14 ANS	Bien se reposer Bien se nourrir Bonne hygiène (être propre et bien vêtu)	Autonomie Premiers amours Recherche d'identité Amour	S'affirmer Regard des autres, maturité Autonomie Actes et opinions	Jeux physiques et intellectuels, grands jeux (1h à 1 journée), jeux de rôle, jeux d'imagination, jeux de mots , activités manuelles plus élaborées.

Règles de vie

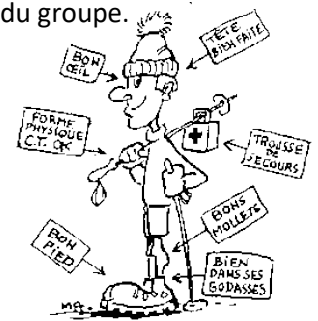
Nous demandons à tous de bien vouloir respecter les horaires d'accueil, d'ouverture et de fermeture du centre pour un meilleur service.

1) En ce qui concerne les enfants :

- * Respecter les locaux, le matériel et les petits camarades ainsi que les adultes.
- * Pas de vol ou d'échanges d'objets. Nous demandons que les enfants n'apportent rien de la maison

(carte Pokémon, lego, poupées, voiture...)

- * Aider ceux qui ont des difficultés.
- * Avoir un comportement et un langage correct dans la vie en collectivité.
- * Respecter l'hygiène corporelle et les tenues vestimentaires.
- * Pas de violences physiques ou verbales ni de discrimination.
- * La direction se réserve le droit de ne pas emmener un enfant en sortie si le comportement de ce dernier compromet la sécurité des autres enfants du groupe en requérant à lui seul l'attention complète d'un animateur, compromettant ainsi l'équilibre d'encadrement du reste du groupe.



2) En ce qui concerne les animateurs :

- * Alcool, cigarette sont strictement interdits dans l'enceinte de l'établissement.
- * Pendant les moments de présence en surveillance et animation auprès des enfants, le téléphone portable doit être en mode silencieux et rangé.
- * Pas de violences physiques ou verbales ni de discriminations envers les enfants , ni même entre animateurs.
- * Vu que l'enfant fait du mimétisme, veiller à avoir un comportement et un langage adaptés dans toutes circonstances.
- * Respecter le rythme des enfants, ne pas imposer les activités, les enfants ont le choix, par contre ne pas les laisser à ne rien faire.
- * Ne pas laisser les enfants sans surveillance.
- * Rassurer ou soigner un enfant qui est blessé ou triste.
- * Ne pas laisser un enfant sans lui expliquer pourquoi et surtout ne pas oublier de le réintégrer dans le groupe.
- * Si un enfant se rend aux toilettes, veiller à son bien-être.
- * Pas de rivalité dans l'équipe pour la rendre malsaine.

Evaluation du projet pédagogique

L'évaluation est continue et constante. Nous nous appuyons essentiellement sur les remarques des enfants ou sur les observations que nous pouvons faire.

Des bilans sont écrits par la directrice et consultables à son bureau.

Pour les animateurs, l'évaluation est faite dès leurs demandes ou dès que la directrice en ressent le besoin, ou lors de chaque réunion.

OBJECTIFS EDUCATIFS	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	--	-+	+	++
ENCOURAGER LA SOCIALISATION	Développer la communication	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre le temps d'échanger avec les parents • Mettre en place un affichage clair • Afficher les photos des équipes et créer des panneaux photos à chaque fin de période 	0	1-2	3-4	4-5
			Aucune communication	Mis en place du minimum (cahier de liaison)	Mis en place de plusieurs moyens de communication	La communication est très bonne au sein de l'équipe et des familles. Nous avons des retours de parents sur notre communication
	Organiser des moments conviviaux	<ul style="list-style-type: none"> • Définir avec les enfants les contenus • Aménager le planning en conséquence • Travailler en équipe 	0	1	2	3
			Aucun moment de partage	Les animateurs participent	Les enfants participent	L'équipe et les familles participent (enfants+ parents)

Numéros et sites utiles

Service jeunesse Les Montils	02 54 44 11 58
Direction du centre de loisirs	06 31 06 74 72
Mairie de Les Montils	02 54 44 41 41
Préfecture de Loir-et-Cher	02 54 70 41 41

Allô enfance en danger	119
Cabinet médical de Les Montils	02 54 44 02 20
Gendarmerie de Contres	02 54 79 74 50
Police	17
Pompiers	18
Samu	15

Partenaires

Caf41	0 810 254 110
SDJES	02 36 47 72 86
DRAJES Orléans	02 38 77 49 00
Panier Sympa	02 54 44 05 08
Restoria	02 41 21 18 50
Météo France	0 899 710 24
Canicule infos service	0 800 06 66 66

